

La Route des jeunes : « Touche pas à ma vie »

« Je te rends tes clefs si tu as un taux d'alcoolémie conforme à la législation ». Depuis deux ans, des jeunes sensibilisent les clients de discothèques aux risques de la consommation



Pour sensibiliser les jeunes sur les risques de la consommation d'alcool et les accidents de voitures, les bénévoles de l'association « La route des jeunes » ont proposé un contrat aux clients du Fou du Roy et du Rêve.
(Photos Christian Talon.)

FAUT PAS déconner avec l'alcool. » Damien a vingt ans. Comme tous ses amis, tous les week-ends, il va faire un tour en boîte de nuit. Les risques liés à la consommation de boissons alcoolisées, il les connaît. « En boîte, tu bois un verre, deux, trois. Tu crois que tu es maître de toi, que tout va bien. Et puis tu prends la voiture avec les risques et les périls que l'on connaît. »

Une dizaine de bénévoles sur le terrain

Des copains qui se sont « plantés en bécane », il en connaît évidemment. Et malheureusement. Ceux qui ont disparu tragiquement au détour d'un virage, en rentrant d'une fête aussi. Voilà pourquoi, ce jeune adulte apprécie l'opération menée, samedi soir, par l'association de sécurité routière : « La route des jeunes » au Fou du Roy et au Rêve à la Capte.

Dés jeunes qui parlent aux jeunes... Une dizaine de béné-

voles se sont retrouvés dans les deux établissements hyérois, à l'occasion de « La nuit pour la vie », pour sensibiliser les clients sur les risques liés à la consommation d'alcool. Ici, pas de grands discours, de moralisation. « On explique simplement à des gens de notre âge qu'il faut faire attention à ce que l'on fait lorsque l'on sort. On veut se battre, en expliquant et en informant pour que la mort sur la route ne soit pas une fatalité. » indique le responsable régional de l'association Benoît Degiovanni.

Un éthylotest avant de récupérer la voiture

Loin des spots percutants, des slogans des campagnes de sensibilisation, l'armée des bénévoles de « La route des jeunes » a choisi l'action sur le terrain. Samedi, jusqu'à très tard dans la nuit, ils étaient présents à l'entrée du Fou du Roy et du Rêve pour pactiser avec les volontaires.

Le principe est simple. En échange de leur engagement à respecter le taux d'alcoolémie légal et du dépôt des clefs de leurs véhicules, les jeunes bénéficient d'une entrée gratuite et d'une boisson non alcoolisée. A la sortie, ils doivent simplement souffler dans un éthylotest électronique et avoir un taux normal pour récupérer leurs clefs.

✓ Au Fou du Roy et au Rêve

✓ Des clefs en échange d'un test

✓ 98 % respecte le contrat

« Les personnes qui passent le contrat peuvent consommer éventuellement un verre d'alcool. L'objectif est que le conducteur du véhicule soit en totale légalité pour reprendre la route » ajoute Benoît.

Et la formule semble, au bout de 24 mois, porter ses fruits. Preuve en est le nombre de participants à cette expérience : entre 50 et 60, il y a 2 ans, 80 % aujourd'hui.

« Boire ou conduire, il faut choisir »

« Les jeunes croient de plus en plus à cette initiative. » Mieux, le nombre de personnes qui respectent le contrat avoisine les 98 %.

« C'est plutôt bien, ça veut dire qu'en 2003, sur 100 clients qui s'engagent, 1 ou 2 décrochent. Bien souvent, ce sont des jeunes habitués à consommer. »

Et dans les cas extrêmes, pour les hors la loi, quelles solutions préconise-t-il ?

« Il nous arrive de demander à des amis de raccompagner la personne, voire d'appeler un taxi. »

Peggy POLETTA.